

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil métropolitain en date du 10 avril 2019
 Le Président,
 Pour le Président, le 1^{er} vice-Président,
 Pierre PROBSTETZ



Pierre Probstetz



ZONES

- U
- AU
- A
- Ap
- N
- Np

- Sites de projet économiques et métropolitains
- Sites de projet
- Emplacements réservés
- Chemins à conserver
- Marges de recul
- Secteurs de desserte par le tramway et les gares

PATRIMOINE D'INTÉRÊT LOCAL

- Éléments et édifices remarquables
- Ensembles urbains

PAYSAGE ET NATURE

- Espaces d'intérêt paysager et écologique
- Espaces boisés classés
- Terrains cultivés en zone urbaine
- Continuités de nature
- Continuités de nature à créer
- Arbres isolés
- Cours d'eau
- Plans d'eau

Emplacements réservés		
N°	Objet de la réservation	Bénéficiaire
1	Elargissement de chemin de la Buellerie	Métropole
2	Elargissement de la rue de la Tourelle	Métropole
3	Elargissement de la rue de la Tourelle	Métropole
4	Elargissement du cours du Château	Métropole
5	Elargissement du chemin de Sans-Fonds	Métropole
6	Elargissement du chemin de Gravière	Métropole
7	Voie nouvelle entre la rue de la Place Léger et la rue des Herbiottes	Métropole

